

Les Conseils de classe

Un moment de dialogue de l'équipe pédagogique ?



Une harmonisation, un consensus ?
Mais quels conseils pour les élèves ?



Le rôle du délégué, quelles missions, quels objectifs ?



Le grand absent L'élève



Merci à Fabrice Erre d'avoir autorisé l'utilisation de son travail

Les Entretiens – Conseils



La genèse du projet

- * Volonté que l'élève soit impliqué dans son bilan.
- * Volonté de fournir des conseils de progrès, comprendre pour l'élève les objectifs et les attentes de l'équipe pédagogique.
- * Volonté de redonner du sens à cette instance, se sentir utile, devenir force de dialogue, s'appuyer sur la coéducation.

Aujourd'hui

Le fonctionnement

Les élèves sont répartis sur 4 commissions qui fonctionnent simultanément :

A— 4 entretiens de 20 minutes + le délégué (10 minutes)

B— 5 entretiens de 15 minutes + le délégué (10 minutes)

C— 9 entretiens de 10 minutes

D— 9 entretiens de 10 minutes

**Pour une classe de 29 élèves :
1h30**



La répartition est réalisée par le professeur principal en concertation avec l'équipe pédagogique

Commission A : les élèves nécessitant un temps plus important, avec mise en place de conseils, et de solutions pédagogiques et/ou éducatives. Commission composée du PP, du Principal, d'un parent d'élève délégué, d'un délégué élève, de toute autre personne pouvant éclairer la situation de l'élève (Psy EN, AS, Infirmière, AVS, professeur des écoles, ITEP, maître de stage...). **Temps de 20 minutes maximum (4 élèves dans cette commission)**

Commission B : les élèves nécessitant un temps important, avec mise en place de conseils, et de solutions pédagogiques et/ou éducatives. Commission composée de la CPE, de deux professeurs, d'un parent d'élève délégué, d'un délégué élève, de toute autre personne pouvant éclairer la situation de l'élève (Psy EN, AS, Infirmière, AVS, professeur des écoles, ITEP, maître de stage...). **Temps de 15 minutes maximum (5 élèves dans cette commission)**

Commission C et D : lecture du bilan de l'élève, avec indication possible de conseil (dans le but de progresser). Commissions composées de deux professeurs. **Temps de 10 minutes maximum (9 élèves dans chacune de ces commissions)**

1 professeur remplaçant, permettant de renforcer une commission ou de palier à un retard

Essentiel

- ◆ Les bulletins sont disponibles numériquement avant l'entretien conseil (un exemplaire papier est transmis le soir même)
- ◆ Un même protocole s'applique pour toutes les commissions
- ◆ Les dates sont connues dès le début d'année
- ◆ Les objectifs attendus sont mentionnés dans un contrat de réussite
- ◆ Les entretiens se déroulent autour d'une table ronde

95% de présence

La présence de l'élève est indispensable.